



**5 ÈME RÉUNION MINISTÉRIELLE SUR LE RENFORCEMENT DE LA
COOPÉRATION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ET L'OPÉRATIONNALISATION DE
L'ARCHITECTURE AFRICAINE DE PAIX ET DE SÉCURITÉ DANS LA RÉGION
SAHÉLO-SAHARIENNE**

OUAGADOUGOU (BURKINA FASO)

27 NOVEMBRE 2018

CONCLUSIONS

1. La cinquième réunion ministérielle des États de la région sahélo-saharienne participants au Processus de Nouakchott- établi par l'Union Africaine en 2013- a eu lieu à Ouagadougou, au Burkina Faso, le 27 novembre 2018. Elle a été précédée par la 9^{ème} réunion des chefs des services de renseignements et de sécurité, qui a eu lieu à Ouagadougou, le 26 novembre 2018.

2. Les Ministres et Représentants des pays ci-après ont pris part à la réunion: l'Algérie, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée, la Libye, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigeria, le Sénégal et le Tchad. Le Commissaire à la paix et la sécurité, la Commissaire aux Affaires Politiques de l'Union africaine, le Haut Représentant de l'UA pour le Mali et le Sahel, le Représentant spécial du Secrétaire Général des Nations Unies au Mali et Chef de la Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation pour le Mali (MINUSMA) ont également pris part à la réunion. En outre, la réunion a vu la participation du Directeur du Centre africain d'Étude et de Recherche sur le Terrorisme (CAERT), du Secrétaire exécutif du Comité des Services de Renseignement et de Sécurité de l'Afrique (CISSA), de la Coordinatrice de l'Unité de Fusion et de Liaison (UFL), du Secrétaire exécutif adjoint de la Capacité Régionale pour l'Afrique du Nord (NARC), de l'Expert en

gouvernance du G5 Sahel et d'un Représentant de la Force Multinationale Mixte (FFM).

3. La cérémonie d'ouverture a été marquée par les allocutions de l'Ambassadeur Smail CHERGUI, Commissaire à la Paix et à la Sécurité de l'UA, Monsieur Annadif Mahamat SALEH, Représentant spécial du Secrétaire Général des Nations Unies au Mali et Chef de la Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation du Mali (MINUSMA) et Son Excellence Alpha Barry, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération du Burkina Faso.

4. Les participants ont échangé leurs vues sur les questions ci-après et convenu des conclusions suivantes :

Sur la revue de la situation politique et sécuritaire dans la région

5. Les participants ont passé en revue la situation politique et sécuritaire dans la région depuis leur dernière rencontre tenue à Bamako, le 15 septembre 2015.

6. Les participants ont exprimé leur inquiétude face à la persistance de menaces d'ordre sécuritaire dans les trois principales zones de la bande sahélo saharienne que sont la zone Mali-Burkina-Niger, le bassin du Lac Tchad et la Libye.

7. S'agissant de la zone Mali-Burkina-Niger, les participants ont noté avec préoccupation les activités terroristes menées par le Groupe pour le Soutien de l'Islam et des Musulmans (GSIM), l'Etat Islamique et Ansarul Islam. En outre, ils ont exprimé leurs préoccupations face à la multiplication des violences intercommunautaires et des affrontements entre éleveurs et agriculteurs, ainsi que leur instrumentalisation par les groupes terroristes dans un contexte de circulation accrue et illégale des armes légères et de petit calibre. Ils ont aussi relevé l'utilisation de nouvelles technologies, notamment les drones, par les groupes terroristes armés dans la zone sahélienne. Les participants ont également noté les attaques terroristes récurrentes au Mali, au Niger et au Burkina Faso.

9. Tout en condamnant avec fermeté la recrudescence de ces différentes attaques dans la bande sahélo saharienne, les participants ont relevé avec satisfaction l'initiative de la création du G5 Sahel et les

efforts en cours pour opérationnaliser sa Force Conjointe. Ils ont noté la difficulté à concrétiser les annonces de contributions de 414 millions d'euros nécessaires au financement de l'opérationnalisation de la Force et ont lancé un appel aux partenaires techniques et financiers en vue de permettre la montée en puissance de ladite Force et d'assurer le financement des projets de développement qui devraient l'accompagner. A cet égard ils ont rappelé la pertinence du fonds fiduciaire créé par le G5 Sahel.

10. En ce qui concerne la zone du bassin du Lac Tchad, ils ont exprimé leur profonde préoccupation sur l'ampleur croissante du fléau de la criminalité transnationale, des conflits entre agriculteurs et éleveurs ainsi que les enlèvements de personnes imputables aux groupes terroristes de la région, notamment Boko Haram et Ansarul au Nigeria.

11. Les participants ont salué les actions de la Force Multinationale Mixte (FMM) contre le groupe Boko Haram et son engagement dans le processus du désarmement et de réinsertion.

12. Par ailleurs, les participants se sont félicités de l'adoption de la stratégie régionale de stabilisation de la zone du bassin du Lac Tchad, conçue comme une réponse collective et globale face aux menées criminelles et aux exactions du groupe Boko Haram. Ils ont recommandé un mécanisme similaire afin de combattre le terrorisme et ses implications dans la région sahélo-saharienne.

13. Les participants ont exprimé des inquiétudes par rapport à certaines velléités sécessionnistes dans le Sud-Est du Nigéria. Outre les méfaits de la propagande terroriste, ils ont souligné l'impact négatif du recours aux flux d'informations erronés (fake news) qui se répandent.

14. S'agissant de la situation en Libye, les participants ont noté que la déstabilisation de ce pays depuis 2011 a provoqué une zone d'insécurité marquée par la présence de l'Etat Islamique et des confrontations persistantes entre des milices armées et des éléments armés étrangers.

15. Dans un esprit de solidarité africaine, les participants ont lancé un appel à une mobilisation de la région et du continent dans son ensemble pour aider ce pays frère à surmonter les défis auxquels il est confronté.

16. Les participants ont souligné le caractère multidimensionnel de la lutte antiterroriste. Ils ont reconnu la nécessité d'agir en synergie et de mutualiser leurs efforts dans la complémentarité entre les différentes initiatives au Sahel.

17. Les participants ont entériné les Conclusions opérationnelles adoptées par la 9^{ème} réunion des Chefs des services de renseignements et de sécurité des pays de la région, tenue à Ouagadougou, le 26 novembre 2018.

18. Les participants ont souligné leur détermination à mettre en œuvre les mesures convenues. Ils ont demandé à la Commission de l'Union Africaine de prendre toutes les dispositions nécessaires pour en assurer un suivi effectif.

19. Ils ont demandé à la Commission d'assurer également, au niveau de la région, et en collaboration les autres Organisations régionales, notamment la CEDEAO, la CEN-SAD et le G5 Sahel, le suivi des conclusions opérationnelles de la 9^{ème} réunion des Chefs de services de renseignements.

Sur les échanges de vue sur les pistes de réactivation du processus de Nouakchott

20. Les participants ont souligné la nécessité de revitaliser le processus afin de pouvoir opérationnaliser l'Architecture Africaine de Paix et de Sécurité (APSA) dans la Bande Sahélo-Saharienne.

21. Les participants ont réaffirmé la volonté de leurs États respectifs et organisations d'œuvrer au renforcement continu du Processus de Nouakchott, reconnaissant que celui-ci constitue un cadre adéquat pour une approche collective des défis sécuritaires que connaît la région, sur la base d'une vision et d'une responsabilité partagées. Ils ont donc décidé de :

(i) l'instauration d'une présidence annuelle tournante entre pays participant au processus de Nouakchott. La présidence annuelle de départ sera assurée par le Burkina Faso. Les participants ont décidé qu'après le Burkina Faso, l'exercice de la présidence sera désormais assuré par ordre alphabétique en français ;

(ii) l'organisation d'une réunion ministérielle par an sous la responsabilité de la Commission de l'Union Africaine ;

(iii) l'organisation de deux réunions par an, des Chefs de service de renseignements sous la responsabilité de la MISAHEL.

22. Les participants ont souligné l'importance de la question de la coordination avec les initiatives existantes et le rôle des organisations régionales compétentes dans la promotion de la paix et de la sécurité dans la région du Sahel.

Remerciements

23. Les participants ont remercié le Gouvernement et le Peuple burkinabè pour avoir abrité la réunion ministérielle et celle préparatoire des chefs des services de renseignements et de sécurité, pour l'hospitalité et les dispositions prises en vue du bon déroulement des travaux.

24. Ils ont, en particulier, marqué leur profonde gratitude à Son Excellence Roch Marc Christian KABORÉ, Président du Faso, pour son engagement personnel et ses efforts continus en faveur de la paix, de la sécurité et du développement dans la région sahélo-saharienne.